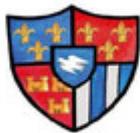


LA COLOMBE



<http://www.mairiedelacolombe.fr>



# La Colombe

**Bulletin Municipal 2020**

**31 janvier 2021 - Numéro 1**

**Site Web : <https://www.mairiedelacolombe.fr>**



Chers habitants de La Colombe,

Le conseil municipal et moi-même avons décidé de faire paraître tous les ans courant février un bulletin qui vous apportera diverses informations sur les événements passés et à venir de votre commune. En effet aucune implication et aucun engagement ne peut aboutir sans une communication construite et transparente.

C'est la raison pour laquelle, vous devez savoir qu'au regard des investissements qui ont déjà été engagés, à savoir, entre autres, la voirie et le lotissement des blés d'or dont l'emprunt reste encore à courir sur 20 ans, nous ne pourrions pas engager de grosses dépenses supplémentaires. Il faut admettre que la renégociation des emprunts en cours s'est vue sabrée par une de nos banques qui nous a opposé des indemnités de remboursement anticipés faramineux et malheureusement légaux, car aucune règle ne s'impose à elles au regard des collectivités locales.

Pour les 6 ans à venir, plusieurs projets ont été évoqués et sont d'ores et déjà à l'étude pour certains :

Sur l'emplacement de l'ancien terrain de foot :

- mise en place d'un jardin d'enfants
- aménagement éventuel d'un skatepark (ou tout autre projet à débattre pour les adolescents, d'ailleurs leurs propositions sont les bienvenues !)
- un terrain pour la pétanque.
- le terrain de tennis à réhabiliter en terrain multi-sport (à l'étude).
- Des tables et des bancs seront remis en place dans un parcours qui serait dans l'idéal planté de carrés potagers et d'arbres fruitiers accessibles aux habitants. Sur ce projet, l'organisation et le concept reste encore à définir avec l'aide de professionnels de la permaculture.
- Des demandes m'ont été adressées pour organiser un marché de producteurs bio et locaux, ainsi qu'en agriculture raisonnée. A voir si nous pourrions le démarrer au printemps prochain, sachant que le jour de ce marché n'est pas encore déterminé (vendredi soir ou samedi matin). Tout producteur intéressé peut prendre contact avec la mairie.
- La toiture du clocher de l'église devra être refaite, ainsi que la restauration de deux statues.

Voici entre autres, ce qui pourra être réalisé, suivant notre budget.

Je vous rappelle que notre site internet vous apporte une multitude d'informations et qu'il est régulièrement mis à jour avec l'appui de la commission communication.

Je vous souhaite une très bonne lecture,

Isabelle Champbertauld

## Sommaire

Le mot du Maire .....	2	L'environnement.....	12
Le Conseil Municipal .....	3	Les associations.....	13 à 16
Agents Mairie - Etat civil –Circulation.....	4	Gestion de l'eau .....	17
Etat des lieux finances.....	5 à 7	Traitements des déchets .....	18
La vie à la Colombe.....	8 à 9	Location salle des fêtes.....	19
Travaux sur la commune .....	10 à 11	Renseignements pratiques .....	20



Isabelle CHAMPBERTAULD  
Maire



Yvan SOULARD  
1<sup>er</sup> adjoint



Alain VENIAT  
2<sup>e</sup> adjoint



Martine GUÉROULT  
3<sup>e</sup> adjoint



Alain BOUILLON  
Conseiller municipal



Marlène DESVAGE  
Conseillère municipale



Philippe DUHOMMET  
Conseiller municipal



Jean-Noël FERRANDO  
Conseiller municipal



Jocelyne GOSSET  
Conseillère municipale



Danielle LE MOAL  
Conseillère municipale



David LETELLIER  
Conseiller municipal



Clothilde ROY  
Conseillère municipale



Joël THIEULENT  
Conseiller municipal



Christelle THOMASSE  
Conseillère municipale

## Les commissions

### Voirie

Yvan Soulard (R)  
Alain Véniat (T)  
David Letellier (T)  
Jean-Noël Ferrando (T)  
Christelle Thomasse (S)

### Bâtiments communaux

Yvan Soulard (R)  
Isabelle Champbertauld (T)  
Alain Véniat (T)  
Philippe Duhomet (T)  
Jocelyne Gosset (T)  
Martine Guéroult (T)  
Christelle Thomasse (T)  
Marlène Desvages (S)

### Travaux

Yvan Soulard (R)  
Alain Véniat (T)  
David Letellier (T)  
Christelle Thomasse (T)  
Clotilde Roy (S)

### Appel d'offres

Alain Véniat (R)  
Alain Bouillon (T)  
Joël Thieulent (T)  
Philippe Duhomet (S)  
David Letellier (T)  
Christelle Thomasse (S)

### Sociale – sanitaire

Martine Guéroult (R)  
Marlène Desvages (T)  
Jocelyne Gosset (T)  
Danielle Le Moal (T)  
Clotilde Roy (T)

### Assainissement

Yvan Soulard (R)  
Alain Véniat (T)  
Joël Thieulent (S)

**R** : responsable

**T** : titulaire

**S** : suppléant (e).

### Cimetière

Isabelle Champbertault (R)  
Yvan Soulard (T)  
Clotilde Roy (T)  
Alain Véniat (S)



Céline Chaignon  
Secrétaire de mairie



Daniel Lebouvier  
Chargé des travaux dans  
la commune



Marie-Christine Prudhomme  
Chargée de l'entretien des  
locaux communaux

## Etat civil 2020

Au cours de l'année la commune de  
La Colombe a :

- reçu 8 avis de naissance,
- célébré 2 mariages,
- enregistré 4 pacs,
- enregistré 4 décès.

## Circulation routière

Madame le Maire rappelle aux usagers de la route que la priorité à droite est de rigueur sur l'ensemble des voies de circulation de la commune. Elle cite en exemple, la rue de la Belle Etoile, voie qui n'est pas prioritaire. Malgré cela, de nombreux automobiliste roulent à vive allure et compromettent la sécurité.



Ci-contre deux zones où  
la rue de la Belle Etoile  
n'est pas prioritaire



## COMMENTAIRE FINANCIER

Chers habitants de La Colombe,

Sans rentrer dans des détails techniques comptables qui ne seraient inévitablement pas à la portée de tous et c'est bien normal, nous tenons à vous présenter la situation financière 2019 de notre commune (nous n'avons pas encore la situation 2020).

Concernant cette dernière, compte tenu des événements liés au Covid qui nous sabrent une partie de nos recettes habituelles, nous avons demandé à la trésorerie de Granville de nous fournir une analyse financière approfondie avant tout engagement sur un quelconque projet.

De gros investissements ont déjà été réalisés, dont notamment le lotissement des Blés d'or (dont les loyers ne couvrent pas notre emprunt), ainsi que des travaux de voirie. Notre situation est aujourd'hui encore saine, mais nous devons rester extrêmement prudents sur nos futures dépenses, même si une nouvelle dotation de solidarité rurale est apparue récemment.

Vous pouvez regarder dans les tableaux joints par la trésorerie, à la dernière ligne de la page 2, notre capacité d'autofinancement plus communément appelée CAF. Cette dernière constitue l'ensemble de nos ressources internes générées par l'activité de notre commune. Elle nous permet d'assurer nous-mêmes nos besoins d'investissement. Elle est pour nous de 13 euros par habitant. Vous pouvez comparer ce résultat par rapport à la moyenne départementale (144 €), la moyenne régionale (82 €) et la moyenne nationale (94 €). Une CAF doit être positive et si possible avoir une tendance à augmenter. Nous espérons que cela sera le cas pour l'année 2020.

La conjoncture n'étant aujourd'hui absolument pas favorable, il nous appartient plus que jamais de gérer cette situation au mieux et si nous devons un temps nous serrer la ceinture, nous le ferons. Ce qui signifie en clair, aucun investissement conséquent.

En espérant de meilleures nouvelles pour l'an prochain.

L'équipe municipale.

# 6 Etat des lieux 2019 des finances de la commune

Feuille1

Population :	640 habitants		Montant en euros par hab pour la catégorie démographique						
	Montants en euros	BA		Commune		Avec BA		Logts	
		Logts	Logts	Logts	Logts	Départ	Région	National	
<b>Total des produits de fonctionnement = A</b>	232934	63016	295950	364	452	771	696	802	
dont : Produits de fonctionnement réels	232834	63016	232834	364	452	753	676	779	
.....dont : Impôts locaux	112582	112582	112582	176	176	264	261	316	
.....Fiscalité reversée par les GFP	-12828	-12828	-12828	-20	-20	74	62	83	
.....Autres impôts et taxes	11239	11239	11239	18	18	55	39	53	
.....Dotation globale de fonctionnement	75136	75136	75136	117	117	177	153	148	
.....Autres dotations et participations	31153	7600	38753	49	51	46	58	56	
.....dont : FCTVA (Fonds de compensation sur la TVA)	1729	16,404%	1729	3	3	2	2	2	
.....Produits des services et du domaine	5270	55416	60686	8	95	61	52	62	
<b>Total des charges de fonctionnement = B</b>	199979	40452	240431	312	376	552	567	648	
dont : Charges de fonctionnement réelles	184479	40452	224931	288	351	525	537	615	
.....dont : Charges de personnel (montant net)	64468	64468	64468	101	101	234	237	275	
.....Achat et charges externes (montants nets)	40779	3735	44514	64	70	168	170	203	
.....Charges financières	12283	36717	49000	19	77	17	12	17	
.....Subventions versées	9487	9487	9487	15	15	16	21	26	
.....Contingents	32494	32494	32494	51	51	28	49	44	
<b>Résultat comptable = A - B = R</b>	32954	22564	55518	51	87	218	129	154	
<b>Capacité d'autofinancement brute = CAF</b>	48355	22564	70919	76	111	228	139	164	
<b>INVESTISSEMENT</b>									
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	99114	18276	117390	155	183	458	329	420	
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	59955	17756	77711	94	121	234	121	145	
.....Dettes bancaires et assimilées(hors ICNE) (1)	0	0	0	0	0	80	67	76	
.....Autres dettes à moyen long terme	0	520	520	0	1	1	1	2	
.....Subventionsreçues	3469	3469	3469	5	5	62	58	91	
.....FCTVA	20190	20190	20190	32	32	29	27	40	
.....Autres fonds globalisés d'investissement	0	0	0	0	0	10	13	14	
.....dont taxe d'aménagement	0	0	0	0	0	10	13	13	
.....Amortissements	15400	15400	15400	24	24	12	11	11	

Feuille 1

Montants en euros	Montant en euros par hab pour la catégorie démographique									
	BA		Avec BA		Commune		Logis			
	Logets	Logis	Logets	Logis	Avec BA	Commune	Départ	Région	National	
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	92600	21178	113778	145	178	457	342	430		
dont : Dépenses d'équipement	51224	0	51224	80	80	345	265	336		
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	43376	21178	64554	65	101	84	57	71		
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	0	0	0	0	0	1	2	2		
Besoin de financement résiduel = D - C	-6514	2902	-3612	-10	-6	-1	13	10		
+ Solde des opérations pour comptes de tiers	0	0	0	0	0	-3	-3	0		
Besoin de financement de la section d'investissement	-6514	2902	-3612	-10	-6	-4	10	10		
<b>Résultat d'ensemble</b>	39469	19662	59131	62	92	222	119	144		
<b>DETTE</b>										
Encours total de la dette au 31 décembre	323712	812774	1136486	506	1 776	624	468	612		
dont encours des dettes bancaires et assimilées	322662	808094	1130756	504	1 767	619	455	597		
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	322662	808094	1130756	504	1 767	619	455	596		
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	53659	57895	111554	84	174	101	68	87		
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0	0	0	0		
<b>FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice</b>	115351	2606	117957	180	184	751	553	443		
<b>COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT</b>										
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	58712	22564	81276	92	127	247	148	175		
Résultat comptable = A - B = R	32954	22564	55518	51	87	218	129	154		
Produits de fonctionnement réels	232834	63016	295850	364	462	753	676	779		
Charges de fonctionnement réelles	184479	40452	224931	288	351	525	537	615		
Capacité d'autofinancement brute = CAF	48355	22564	70919	76	111	228	139	164		
Produits de cessions d'immobilisations	100	0	100	0	0	12	16	17		
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilée	6979	1386	8365	11	13	144	82	93		
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées(2)	6979	1386	8365	11	13	144	82	94		

## Cérémonie du 11 novembre

La situation sanitaire et les mesures de confinement n'ont pas permis de tenir la cérémonie du 11 novembre dans le format habituel (public, nombreux portedrapeaux, représentants d'associations, présence de troupe).

Cependant, à La Colombe, ce 11 novembre 2020, Madame le Maire et quelques conseillers municipaux ont tenu à commémorer le 102ème anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Eu égard à leur âge et selon les directives de la préfecture, les anciens combattants constituant une population qu'il convient de protéger, habituellement très présents lors de cérémonies patriotiques, n'ont pas été conviés.



## La crèche de Noël



La crèche de Noël 2020 dans cette Église où de nombreux habitants de La Colombe ont vécu des moments importants : Baptême, première communion, mariage et temps de recueillement lors de la disparition d'êtres chers.

Nous sommes quelques unes à prendre soin de ce lieu afin qu'il soit ouvert, accueillant, propre, fleuri. La commune lui a redonné un aspect solennel en remettant en marche les projecteurs. Nous avons à cœur de maintenir ce lieu de rassemblement peu fréquenté au quotidien, mais indispensable dans les événements qui nous concernent tous à un moment ou l'autre. A ces occasions Claude fait résonner les cloches. C'est un lieu de paix propice au recueillement.

Denise, Paulette, Thérèse, Annick, Josette

## Noël de nos petits



Le samedi 19 décembre 2020, le Père Noël a fait escale à La Colombe pour distribuer des cadeaux ( des jeux en bois et des livres) et des friandises à une cinquantaine d'enfants âgés de 10 ans et moins résidant sur notre commune. En raison des conditions sanitaires à respecter, le traditionnel goûter de Noël n'a pu être servi.



## Noël de nos anciens



Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, le conseil municipal de La Colombe, a estimé plus sage d'annuler le repas des anciens, habituellement prévu chaque année au mois novembre. « C'est avec regret que cette décision a été prise sachant que, pour beaucoup, ce traditionnel repas annuel est l'occasion de se retrouver, d'évoquer des souvenirs communs, de maintenir un lien social ».

Chaque personne de la commune âgée de 70 ans et plus, a reçu la visite des élus de La Colombe au cours de laquelle un colis de Noël a été offert.



## Nettoyage du cimetière pour la Toussaint



Daniel, notre employé municipal a mis tout son cœur pour nettoyer notre cimetière qui a été embelli par le don de fleur de l'établissement La Maison.fr de Villedieu les Poêles. Ces fleurs ont été déposées au pied des tombes des enfants et au pied du monuments aux morts. Nous remercions le Directeur de La Maison.fr.



## Curage du bassin tampon et fossés



Bassin tampon avant curage

Après 10 ans de bons et loyaux services, il était temps de procéder aux curages du bassin tampon et des fossés chargés d'assurer l'écoulement des eaux pluviales.



Bassin tampon après curage



Fossé après curage



Fossé après curage



Fossé après curage

Rebouchage des chemins communaux (nids de poule). Ci-dessous quelques exemples avant travaux.



Rebouchage d'un trou en bordure de la rue du Hamel. Terrain n'appartenant pas au riverain et qui fait l'objet d'une emprise départementale.



## Réparation de l'éclairage public



Remise en état des projecteurs éclairant notre église et des lampadaires.



Pour ces travaux la location d'une nacelle a été nécessaire



Nettoyage à l'arrière des villas occupées par nos anciens



Embellissement du bourg par la plantation de fleurs autour des arbres à l'entrée de la Commune.

## Frelons asiatiques



Ci-dessus un nid de frelons asiatiques

A droite, intervention pour éliminer le nid de frelons découvert à La Colombe.



Il peut atteindre 1 m de diamètre à l'automne, principalement situé en hauteur dans les arbres, il peut aussi se trouver dans un bâtiment.

Principales caractéristiques :

- Plutôt en forme de poire
- Une petite entrée latérale
- Il peut contenir 2000 à 3000 frelons asiatiques



Nid de frelons asiatiques découvert sur le territoire de la commune de La Colombe

### Conduite à tenir lors de la découverte d'un nid de frelons asiatiques

Prévenir la mairie qui se chargera des formalités à accomplir pour détruire le nid.

## Dépôt d'ordures sauvage

Eh oui, certains personnes n'hésitent pas à laisser leurs ordures sur le territoire de notre Commune.

Ci-contre un dépôt constaté le 25 août 2020 en bordure de l'entrée d'un champ rue de la Sienne.

Un deuxième dépôt similaire est constaté le 30 août 2020 dans un chemin bordant la rue du Bois.



## Le Comité des Fêtes de La Colombe

Le Comité des fêtes de La Colombe est une association à but non lucratif créé et déclaré en préfecture par Monsieur Henri Herbert le 9 mai 1968 (récépissé de déclaration n° 26).

Le Comité des Fêtes a pour objectif d'organiser toutes manifestations touristiques, culturelles, artistiques, sportives, ainsi que des fêtes locales diverses, excursions, etc... Il contribue à l'animation de la commune dans laquelle il s'investit pleinement.

Le Comité des Fêtes est animé par une quinzaine de membres âgés de 25 à 75 ans dont la présidence a été confiée à Monsieur Bernard Norroy. Lors de grandes manifestations festives, le comité peut compter sur la participation d'une centaine de bénévoles (anciens du comité, amis ou familles des membres du comité, des habitants de la commune).

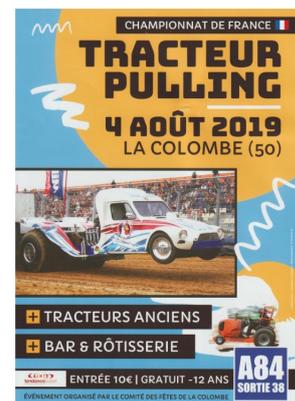
### Les grandes dates du comité sont :



LA COLOMBE (50)

Dimanche 26 MAI

- le dîner dansant organisé en février ou mars,
- l'épreuve sportive (marche, trail) organisé en avril,
- un vide grenier en mai,
- un voyage organisé en juin,
- une manifestation champêtre au mois d'août (repas champêtre, tracteur pulling)

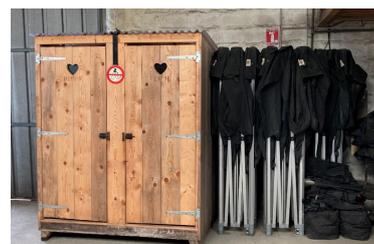


En 2017, après 43 ans de grande batterie, la fête laisse la place à un tout autre genre, proposé par le comité des fêtes le tracteur pulling.

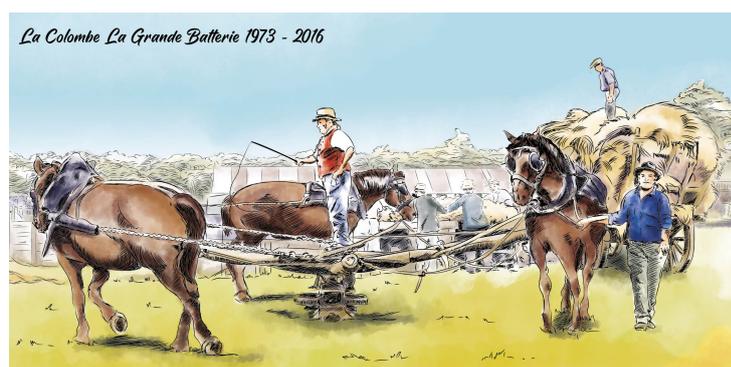


Le Comité des Fêtes propose à la location son matériel, soit :

- tentes de réception barnum,
- tables,
- bancs,
- WC.



L'équipe du Comité des Fêtes serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres. Pourquoi ne pas apporter vos idées et partager des moments avec eux. Pour tous renseignements, prenez contact avec Monsieur Bernard Norroy (06.86.84.88.07).



Habitants de la commune suivez et rejoignez l'équipe du comité des fêtes sur le Facebook « Comité La Colombe ».

Souvenir de la Grande Batterie

## Familles Rurales

Familles Rurales est une association à but non lucratif créée en 1957 conformément aux dispositions de la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

L'association se scinde en plusieurs activités à la salle des fêtes de La Colombe et propose :

- un atelier « Art Floral ( depuis 1993),
- un atelier féminin (depuis 1995),
- des cours de cuisine (depuis 1996),
- des cours de danse (depuis 1998),
- des cours de gym (depuis 1990).



Familles Rurales s'est développée au cours des années, mais certaines activités se sont arrêtées, Voici quelques exemples :

- l'association fût mise en sommeil lors de l'arrêt de la cantine scolaire en 1973,
- en 1989 une enquête a été faite auprès des habitants sur des activités qui pouvaient convenir,
- le club enfants voit le jour aux vacances en 1990 et cesse en 1999,
- les cours de cuisine ont été dispensés de 1996 à 2019,



L'Art Floral élabore son premier bouquet de Noël en 1993 et le premier bouquet de Pâques en 1994, Il s'est distingué :

- en fleurissant l'église lors des fêtes de « La Grande Batterie »,
- en fabriquant un ange à l'occasion du Téléthon 2020,
- en exposant des fleurs sur le thème « L'autre fois en fleurs » en 2010, exposition très remarquée et appréciée.



Quelques événements importants :

- Une sortie en train Villedieu – Granville avec parents et enfants qui n'avaient jamais utilisé ce genre de transport en 1995,
- L'association organise pour ses adhérents d'autres activités repas champêtre dernier week-end de juin.



**Pour rejoindre et participer aux activités de l'association, contactez :**

**Art Floral :** Madame Thérèse BAZIN (06,75,52,80,53),  
**Gym :** Madame Nadine GIRARD (06 37 76 26 62)  
**Danse :** Laurence DESRUES (06 67 57 16 12)

## A.F.N. - U.N.A.C.I.T.A.



L'AFN regroupe les anciens combattants d'Algérie et fait partie intégrante de l'Union Nationale des Anciens Combattants d'Indochine, des TOE et d'Afrique (U.N.A.C.I.T.A.).

Actuellement l'association regroupe 12 adhérents AFN (28 adhérents lors de sa création). La présidence de l'AFN de La Colombe a été confiée à Monsieur André Vivien qui a succédé à Monsieur Charles Loisel qui l'a géré pendant 29 ans (de 1969 à 1998). Il est à noter que les veuves d'anciens combattants de l'AFN se joignent à l'association pour diverses activités.

L'AFN participe chaque année aux manifestations patriotiques suivantes :

**8 mai** : fin de la deuxième guerre mondiale (1939-1945), signature de la capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945,

**11 novembre** : fin de la première guerre mondiale (1914-1918), signature de l'armistice le 11 novembre 1918.

Chaque année au mois de janvier l'association rassemble ses adhérents autour de la fameuse galette des rois.

Vu le respect des consignes sanitaires actuelles, le congrès prévu le 06 décembre 2020 organisé par l'AFN de La Colombe regroupant les associations cantonales d'anciens combattants a dû être annulé.

Monsieur André Vivien, au nom de l'AFN de La Colombe remercie l'ancienne municipalité pour sa participation pécuniaire pour le remplacement de leur drapeau.



Ci-contre :  
Le 8 mai 2018, Monsieur Marcel Bourdon, maire à cette époque remet le nouveau drapeau à Monsieur René Féret « Porte-drapeau ».



11 novembre 2019

## Club de l'Amitié de La Colombe

Le Club de l'Amitié est une association à but non lucratif créé et déclaré en préfecture le 14 décembre 1987 (récépissé de déclaration n° 275).

L'association a pour objectif de rassembler les adhérents dans une ambiance de détente. De créer ou retrouver des liens d'amitié afin de se sortir d'une éventuelle solitude.

L'association se réunit deux fois par mois où les adhérents participent à des jeux de sociétés, principalement la belote. Sont également proposées d'autres activités (repas, voyages). Cette année un colis de Noël a été offert à chaque adhérent.

La présidence a été confiée à Madame Alice GUILLARD que vous pouvez joindre :

- par téléphone : 06.76.99.66.02 ou 02.33.48.85.51
- par mail : alice.guillard1@orange.fr



A gauche : repas de Noël 2019

A droite sortie avec le train touristique du Cotentin



## Société de chasse de Le Chefresne, La Colombe, Margueray

La société de chasse regroupe les communes Le Chefresne, La Colombe et Margueray, société bien connue des habitants des communes précitées car elle existe depuis une quarantaine d'années. Le 13 septembre 2020, les membres du bureau ont élu leur nouveau président, Monsieur Jean-Philippe DUCLOS. Cette société comprend une soixantaine de chasseurs, qui œuvrent sur le territoire des trois communes et dont les terres sont sociétés, soit un territoire de chasse de 3000 hectares.

Pour remercier les propriétaires terriens, les chasseurs les invitent chaque année à un repas.

Outre, les périodes de chasse réglementées par la fédération des chasseurs de la Manche, une fois par an, un Ball-trap est organisé fin août.

Le président, les sociétaires de la société de chasse tiennent à remercier les propriétaires terriens et leurs présentent une bonne et heureuse année 2021.

Pour tous renseignements, vous adresser à Monsieur Jean-Philippe DUCLOS

- Téléphone : 06.45.64.67.37

- Mail : jeanphilipeduclos1972@gmail.com



La gestion d'eau potable a été confiée au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Coudraye qui regroupe les communes de : Beslon, La Colombe et Le Chefresne ( commune déléguée au sein de la commune nouvelle de Percy-en-Normandie). La population desservie est de 1770 habitants et l'eau distribuée concerne 822 abonnés ( en 2019).

Le syndicat a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages (réseau de 97 km), de l'entretien, de la permanence du service, de l'ouverture et relevé des compteurs.

Le syndicat se compose d'élus municipaux ( 3 élus de Beslon, 3 élus de La Colombe et 2 élus de Le Chefresne). La présidence a été confié à Monsieur Joël THIEULENT, conseiller municipal à La Colombe.

## Ressource en eau

### Prélèvement

L'eau est prélevée dans les nappes souterraines par deux captages et un forage, qui sont situés :

- captage S1 de Vivry sur La Colombe,
- captage P1 de la Fontaine Saint-Pierre sur la Colombe,
- forage F1 de l'Hermitage

### Qualité de l'eau

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport annuel établi et transmis par l'Agence Nationale de la Santé de Normandie (ARS). Le dernier rapport indiquant que la conformité bactériologique et la conformité physico-chimique sont conformes à 100 %.

Parallèlement le syndicat effectue des analyses dans le cadre de l'autocontrôle

## Assainissement

Sur le territoire de la commune de La Colombe, l'assainissement des eaux usées est individuel sauf pour une partie des habitations sises sur le bourg où il est collectif. Pour ce dernier, il s'agit d'un réseau séparatif. Autrement dit, ce système se compose de deux réseaux distincts, l'un pour les eaux usées domestiques, l'autre pour les eaux pluviales.

L'assainissement collectif est effectué par lagunage, procédé qui expose les eaux usées à la lumière du soleil dans de grands bassins, de façon à ce que des micros algues se développent et dégagent l'oxygène permettant aux bactéries de dégrader les polluants. L'eau traitée est rejetée dans le milieu naturel.



Les lagunes sont situées à la sortie de la commune en bordure de la rue de La Belle Etoile



■ Partie du bassin qui a été curée en fin d'année 2020

## Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue chaque mardi matin (secteur 1) et chaque jeudi (secteur 2) Aussi, pensez à sortir vos sacs le lundi ou jeudi soir. En cas de jour férié, se référer au calendrier qui vous a été distribué ou disponible en mairie.



## Déchèteries Villedieu Intercom

Une carte d'accès est nécessaire et doit être retirée en mairie. Cette carte vous permet l'accès aux déchèteries de :

Villedieu les Poêles - 5 ZA de la Sienne

Ouvert : le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 09h à 12 et de 14h à 18h et le jeudi de 14h à 18h.

Sainte Cécile - Chemin du Moulin

Fermeture définitive depuis le 19 décembre 2020.

Percy - La Bergerie

Ouvert : le lundi, mercredi, vendredi de 14h à 18h, le samedi de 09h à 12h et de 14h à 18.

## Les déchets acceptés

- Les encombrants (*matelas, fauteuils...*)
- La ferraille (*vélo...*)
- Les gravats
- Les tontes, les branchages
- Les cartons ondulés
- Les batteries et les piles
- Le bois
- Les huiles de vidange et les huiles de friture
- Le verre, les papiers, journaux, magazines, les emballages recyclables
- Les déchets spécifiques : *produits de jardinage, de bricolage (peinture, colle, antirouille...), d'entretien des véhicules (liquide de refroidissement...)...*
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (*lave-linge, fours, réfrigérateurs, sèche-cheveux...*)
- Le textile, linge de maison, les chaussures, la maroquinerie

NB Le réemploi : les objets pouvant être réutilisés (jouets, meubles..) peuvent être déposés au profit des associations Tri-Tout Solidaire de Saint-Lô et du pays de Coutances.

## ***Tarifs***

### ***Commune***

Petite salle : 130 €  
Grande salle : 170 €

### ***Hors commune***

Petite salle : 150 €  
Grande salle : 195 €

### ***Vin d'honneur***

Petite salle : 40 €  
Grande salle : 60 €

Un tarif de 0.50cts par couvert complet peut être rajouté et la consommation de gaz et d'électricité sera facturée (les indices avant et après la location seront relevés, hors vin d'honneur).



## **Capacité**

Capacité maximum autorisée avec les deux salles de 197 personnes

**Pour obtenir des renseignements complémentaires sur la location et l'usage de la salle de convivialité, vous pouvez contacter :**

**Madame Martine Guérout  
adjoint au maire  
Tél : 06 01 34 00 73.**

**MAIRIE DE LA COLOMBE**Adresse postale :

Mairie de La Colombe  
Le bourg 50800 La Colombe

Téléphone :

02.33.61.07.40

Adresse mail :

mairiedelacolombe@gmail.com

Site Web :

<https://www.mairiedelacolombe.fr>

La mairie est ouverte au public les :

lundi de 14 à 18h00  
jeudi de 14 à 19h00  
Permanence du maire ou d'un adjoint le samedi  
de 11 à 12h00

En cas d'extrême urgence :

Monsieur Yvan SOULARD : 06.81.13.64.51  
Monsieur Alain VENIAT : 06.28.08.33.00

**POLE SANTE LIBERAL ET  
AMBULATOIRE VILLEDIEU  
INTERCOM**

Secrétariat : **02.33.61.00.80**

Ce secrétariat permet la mise en relation avec le Pôle Santé Libéral et Ambulatoire où interviennent :

- 8 médecins généralistes,
- 3 dentistes,
- 1 ophtalmologue,
- 1 cabinet de radiologie,
- 2 podologues-pédicures,
- 4 kinésithérapeutes,
- 1 dermatologue,
- 1 angiologue-phlébologue,
- 3 infirmières,
- 1 psychologue,
- 1 sage-femme
- Consultations gastroentérologie,
- Consultations maxillo-faciale.

**SERVICES INTERCOM**

Services communs aux 27 communes de Villedieu Intercom, communauté dans laquelle nous sommes impliqués.

Maison des services

02.33.90.17.90

Médiathèques de :

Villedieu : 02.33.91.00.91

Percy : 02.33.69.20.49

Office du tourisme

Villedieu : 02 33 61 05 69

Centre de loisirs, maisons des  
Jeunes, garderies

Villedieu : 02.33.61.05.79

Percy : 02.33.61.20.42

Saint Pois : 02.33.49.50.12

**URGENCES**

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Il est bon de noter que la Brigade de Gendarmerie de TESSY BOCCAGE

Téléphone n° **02. 33.77.26.90**

est compétente sur le territoire de la Colombe.